



FFvolley

BUREAU EXECUTIF n° 3

PROCES-VERBAL N°3 DU 18 NOVEMBRE 2017

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain de FABRY, Florence AVABY, Alain GRIGUER

Excusée :

Christine MOURADIAN

Assistent :

Jean-Paul ALORO, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

Invités : Michelle AKILIAN, Arnaud DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 10h00.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- ParaVolley Europe – Assemblée Générale du 05/11/2017

Le Président félicite Isabelle COLLOT pour son élection au Board en tant que Directeur marketing.

- Volley Assis

Le Président indique qu'il a assisté à la formation dispensée sur ce thème par la DTN à Dinard fin Octobre avec la participation d'une trentaine d'entraîneurs et éducateurs de clubs venant de toute la France.

Adopté par le Conseil d'Administration du 24 Février 2018
Date de diffusion : 04/01/2018 (AA) puis le 27/02/2018 (VD)
Auteur : Arnaud

DAGORNE

- Situation du CDVB 13

Le Président relate que l'ensemble des membres du Comité Directeur de ce comité a démissionné en Septembre. La reprise des Championnats dans ce département et la préparation des demandes de subventions ont été gérées par la Ligue PACA.

Un échange a lieu entre les membres sur cette situation : dans l'attente de la désignation par le CA d'un membre qui traitera avec un représentant du CS et un représentant de club des affaires courantes avant organisation d'une nouvelle élection, le Bureau confie à la Ligue régionale la gestion des activités de ce territoire.

- Table ronde en Pays de la Loire

Le Président expose la réunion tenue le 10 Novembre à NANTES en présence de représentants de la Ligue Régionale de VB, des CDVB du territoire, de la Région Pays de la Loire et de la DRJS.

Chaque CD y a participé activement avec présentation de leur projet de développement ; les débats ont été très riches avec plusieurs questions relatives au fonctionnement des clubs dont l'absence de pièce comptable délivrée en cas de paiement par virement à la FFVB.

Une autre demande a porté sur la possibilité de prendre les inscriptions de la saison suivante dès le mois de Mai, à l'instar d'autres sports.

Alain de FABRY confirme la possibilité d'ouvrir les prises de licences dès le mois de Mai (sur la base des tarifs de la saison N-1).

Le Président précise que cette ouverture devra mentionner que les tarifs FFVB des licences sont votés fin Mai, donc susceptibles de modifications par rapport à ce que les clubs présenteraient à leurs membres.

- Création des syndicats de sportifs

Le Président salue la création du syndicat des entraîneurs « Coach Inside » et de l'union des joueurs « Pro-Smash ».

Il fait part de la demande de « Coach Inside » de participer à la Commission Sportive et à la Commission des Educateurs : le Bureau Exécutif décide pour cette demande en cours de saison que ce syndicat soit dans un premier temps invité à chaque réunion (sans droit de vote).

Le Président souligne que le syndicat des entraîneurs était présent à la réunion Génération 2024 avec les clubs féminins pros et Elite en appuyant le projet de la FFVB.

Le Bureau Exécutif décide que les deux syndicats seront invités à la prochaine Assemblée Générale de la FFVB.

- LNV

Revenant sur l'AG de la Ligue Professionnelle tenue la veille (et l'article paru dans *L'EQUIPE* le 17/11/2017), le Président de la LNV se désolé des propos de certains dirigeants de clubs qui portent atteinte au volley professionnel, à la discipline en général et décrédibilisent l'institution.

Il souligne que le rapport financier et le rapport moral ont été approuvés par l'AG de la LNV à l'unanimité.

2. HAUT-NIVEAU ET TECHNIQUE

- Plan de Performance Fédéral

Axelle GUIGUET rappelle que le PPF a été présenté hier à la Commission du Sportif de Haut-Niveau ; le document sera signé par la Ministre début Décembre. Le PPF intègre le projet féminin Génération 2024 ; Axelle GUIGUET souligne qu'une réunion est programmée le 6 Décembre en présence des acteurs concernés (LNV, DTN, clubs LNV) afin de travailler sur une proposition réglementaire qui permettrait l'intégration des équipes des Pôle France féminin et masculin en championnat professionnel dès la saison 2018/2019.

Alain GRIGUER rappelle que la règle applicable concernant les JIFF est l'exigence d'un seul JIFF sur le terrain (en Ligue AM et AF) et demande la suppression du nombre de quatre JIFF dans l'effectif.

Le Président de la FFVB ajoute que chaque club qui va conclure une convention avec la FFVB afin de placer une joueuse au Pôle France féminin bénéficiera pour son équipe d'un JIFF sur le terrain.

La LNV va proposer le règlement concernant le prêt de joueuse ou joueur qui existe déjà en championnats LNV.

En réponse à Alain GRIGUER, Pierre MERCIER indique qu'en cas de qualification de l'équipe féminine du Pôle France en play-off, l'équipe disputera ces matchs décisifs et la FFVB anticipera le choix des lieux des matchs dits « à domicile ».

- Equipes de France de Beach Volley

Le Président informe qu'une réunion s'est tenue avec Axelle GUIGUET et François FOCARD, Christian ALBE au cours de laquelle Lissandro CARVALHO a présenté son rapport d'analyse du secteur ; il est envisagé que Lissandro CARVALHO soit Directeur du projet Beach Volley au sein de la FFVolley ; des discussions vont se dérouler avant la fin de l'année ; François FOCARD et Vincent POIROUX travaillent sur la préparation du budget 2018.

Vincent POIROUX va d'ailleurs à partir de Janvier 2018 centraliser les demandes de voyages et se voir attribuer une carte bancaire fédérale afin de cesser la réservation des billets de voyage par les entraîneurs ou les sportifs en vue de leur présence aux tournois à l'étranger.

- Equipe de France féminine de Volley-Ball

Pierre MERCIER expose les deux compétitions officielles qui vont être disputées par les Bleues en 2018 :

- **La Continental Nations League sur 3 weekends entre le 25/05 et le 10/06/2018**

La France va être candidate à l'accueil d'une poule le weekend du 1^{er} Juin puisque les deux autres sont ceux des poules de l'Equipe de France masculine à ROUEN et AIX en PROVENCE.

- **Deux matchs du TQCE 2019 en Août 2018** : France/Danemark le 15/08 et France/Géorgie le 22/08 (puis France/Portugal le 05/01/2019)

Des contacts sont en cours avec Belfort.

Florence AVABY fait part de la volonté de la Ligue de Martinique d'accueillir les Bleues en stage et matchs de préparation contres des équipes nationales de la NORCECA.

- Tournoi WEVZA à Montpellier

En raison du retrait de l'équipe d'Italie, une deuxième équipe française sera engagée et participera au tournoi européen en Décembre.

3. EVENEMENTIEL/COMMUNICATION/PARTENARIATS

- Consultation relative à la recherche de l'équipementier fédéral 2018/2021

Le Président fait le point des réponses des différentes sociétés contactées : Asics, Adidas ont décidé de ne pas répondre. Plusieurs offres vont être reçues de MACRON, KAPPA et HUMMEL.

- Kipsta

Une réunion de présentation de leur projet et de leurs produits est fixée à Roubaix le 5 Décembre.

- Paris sportifs

Le Bureau Exécutif décide de demander à l'ARJEL de retirer les évènements Beach Volley de la liste des paris autorisés.

- Evènements fédéraux

Comme pour les Aides aux Ligues, Christian ALBE demande à être consulté sur les budgets des principaux évènements fédéraux (Volleyades, Mini-Volleyades, Coupes de France jeunes ...) avant que les appels à candidatures soient lancés.

- Boutique fédérale

Le Président fait part de la proposition de la société 3^{ème} Ligne, après prise de contact par Rodolphe ADAM et Arnaud DAGORNE. Elle contient la boutique « on line », la présence de stands aménagés sur les principaux évènements et prévoit aussi la gestion des stocks des équipements des Equipes de France pour leurs stages et compétitions.

Le projet est d'avoir un nouveau contrat de gestion de la boutique dès le début de l'année 2018 ; le Bureau Exécutif devra donc faire un choix lors de la réunion de Décembre.

Christian ALBE souligne la nécessité de négocier, auprès du prochain équipementier fédéral l'exclusivité de commercialisation par la FFVB du maillot des Equipes de France.

- Euro 2019

Le Président énonce que le rendez-vous tenu avec le Conseiller Sports à Matignon a permis d'avoir la confirmation que le CNDS ne traiterait plus des grands évènements sportifs ; cela signifie que l'accompagnement financier promis en 2016 est désormais suivi par la Direction des Sports au Ministère. Arnaud DAGORNE rencontre le conseiller aux grands évènements au sein du Cabinet de la Ministre le 21/11.

La réunion avec les dirigeants des 3 autres pays organisateurs s'est déroulée le 11 Octobre et a permis de répartir des travaux à préparer (marketing, assurances ...) en vue de la prochaine réunion avec la CEV en Décembre ou Janvier.

La consultation des sites de compétition a été lancée avec Kénéo et les réponses sont attendues des villes ou agglomérations pour le 15/01/2018 en vue d'un choix le 20 Janvier prochain.

- Volley Ball Nations League

Lors de sa soirée de gala à PARIS du 12 Octobre, la FIVB a révélé le nouveau nom de la compétition remplaçant la Ligue Mondiale : « the Volley Ball Nations League ».

En présence de Patrice MARQUET et Arnaud DAGORNE, les salles d'Aix et de Rouen ont été inspectées le 14 et 15/11 par un responsable de la FIVB et deux représentants d'IMG pour les besoins de la production TV centralisée par la FIVB à partir de 2018. Le choix du diffuseur TV hôte en France par la FIVB est espéré en Décembre.

Arnaud DAGORNE précise que la Kindarena à ROUEN présente 4 000 places « nettes » à vendre (hors places démontées pour les caméras, le plateau technique, la tribune de presse et servitudes dont tribune officielle) et l'Arena d'Aix a 6 000 places commercialisables. Il souligne que ces manifestations sont prises, dans chaque ligue, comme des occasions de fédérer les territoires et dirigeants des 2 Ligues concernées qui ont fait l'objet d'une fusion en 2016.

Patrice MARQUET a exposé lors de chaque visite la volonté de mettre en place, sur chacun des deux sites, un Village d'animations autour du tournoi.

Des contacts ont été pris par Laurent TILLIE et Arnaud DAGORNE avec plusieurs fédérations afin d'organiser un match amical à l'Accor Hotels Arena de PARIS en Septembre 2018, avant le départ des Bleus au Championnat du Monde en Bulgarie.

- Sol GERFLOR

Sur proposition de la LNV, le Bureau Exécutif accepte de participer aux cotés de la LNV à l'achat de la partie centrale d'un sol de couleur bleu blanc rouge (dimensions de 9 x 18 m) pour un montant total de 4 000 € ; cet équipement pourra ainsi être déployé lors des Finales de Coupe de France, des Finales professionnelles, des matchs amicaux des Equipes de France et des événements jeunes (Volleyades, Mini-Volleyades, Coupes de France ...).

4. FINANCES

- Relance clubs

Christian ALBE informe les membres qu'il reste 9 000 € en attente de règlement.

37 clubs se sont engagés en Coupe de France Jeunes sans régler à ce jour leur engagement.

- Appart City

Christian ALBE annonce que le protocole transactionnel et le contrat de partenariat 2017/2020 sont finalisés et seront signés la semaine prochaine.

- Contrôle URSSAF

La notification du contrôle qui s'est terminé fin Octobre est en attente de réception.

- Traitements des paiements des droits d'engagements par les clubs

Christian ALBE a réuni la veille de ce Bureau Exécutif Thierry BOLOMEY, Nathalie LESTOQUOY et Sylvie BERNIER afin de réfléchir sur le traitement des engagements et faciliter le travail du personnel fédéral.

Les paiements par Carte Bancaire progressent et représentent désormais 22 % du total, les chèques encore 32 % et 46 % sont réalisés par virement ; il est constaté fréquemment un problème d'identification sur les virements reçus. Il est demandé de rappeler aux clubs d'indiquer le numéro d'affiliation sur chaque ordre de virement.

Christian ALBE indique la création pour la saison prochaine d'un panier relatif aux redevances, d'un autre « amendes et droits » et d'un panier relatif aux transferts de joueurs. Le service comptable fermera tous les paniers automatiquement à la date butoir d'engagement.

Le Trésorier Général propose pour 2018/2019 la mise en place d'un dispositif incitatif de reversement de 1,5 % aux clubs payants par Carte Bancaire (avec un impact budgétaire estimé à 15 000 € mais qui va alléger considérablement la saisie comptable).

- Tarifification des compétitions jeunes

- Finales Coupe de France Jeunes

47 €/jour (forfait journalier hébergement et restauration) et 250 € (participation/club)

Récompenses inchangées.

- Mini-Volleyades

Forfait journalier à 47€/jour (OK)

Participation club : 900 €

Arbitres : par pallier sur 3 jours en fonction du nombre de compétition.

- Volleyades

Engagement/équipe : 1200 €

Arbitres : même principe pour le nombre.

- Ressources humaines

Christian ALBE énonce que la gestion et l'entretien du bâtiment fédéral, le traitement des envois de colis (bracelets, feuilles de match ...), le suivi des labels nécessite la présence permanente d'une personne dédiée à ces tâches. Le Bureau Exécutif donne son accord pour le recrutement d'un salarié chargé de la logistique, qui soit titulaire du permis B avec si possible une qualification de CAP Maintenance.

Alain de FABRY et Yves LABROUSSE suggèrent de recruter ce salarié avec le statut d'emploi franc.

Arnaud DAGORNE informe que le délibéré du Tribunal des Prud'hommes concernant M. ADELIN a été repoussé au 8 Décembre.

5. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

- Dématérialisation

Alain de FABRY pose la question des projets de dématérialisation ; le Président affirme que la priorité est d'abord de terminer les chantiers entamés dont la FME avec les 3 étapes suivantes : Livraison, Programmation et période de tests dans 5 ou 6 clubs.

Thierry BOLOMEY a indiqué que la Feuille de Match Electronique pouvait être prête fin Novembre.

Plusieurs membres dressent le constat que le Responsable informatique a besoin d'un adjoint ; Alain de FABRY précise qu'il devra être installé au siège fédéral et souligne que les dossiers sont nombreux : agenda partagé, espace collaboratif, application My Coach.

- Volleyades

Axelle GUIGUET révèle que la non-participation des jeunes des Pôles est très mal vécue par les parents. Cela concerne 10 garçons et 30 à 35 filles pour cette compétition ; après échanges entre les membres, le Bureau Exécutif décide de consulter le Conseil d'Administration par mail afin que l'interdiction des jeunes des Pôles soit reportée à 2019.

Une proposition concernant la participation des jeunes des Pôles sera préparée par la Direction Technique Nationale en vue du prochain Bureau Exécutif.

Alain de FABRY rappelle que l'Outre-Mer dispose au maximum de 4 équipes (par genre) avec une date limite de confirmation fixée au 1^{er} Janvier 2018.

- Finales jeunes

La Commission Centrale des Organisations a reçu 30 dossiers qui sont validés.

6. VIE ASSOCIATIVE ET FEDERALE

- Relevé de décisions du Bureau Exécutif du 06/10/2017

Adopté à l'unanimité.

- Certificat d'assurance

Le Ministère des Sports vient d'indiquer que les dirigeants n'ont pas besoin de certificat médical lors de la prise de leur licence ; il est demandé au service juridique de vérifier l'incidence de cette nouveauté.

- Réunion sur les services civiques

Yves LABROUSSE indique qu'un rassemblement des responsables des services civiques (aussi ATR) dans les ligues s'est tenu au siège de la FFVB les 10 et 11/11 ; ils souhaitent renforcer leurs actions concernant le sport santé ;

- Réunion des chargés de mission Développement le 05/12

Cette réunion avec le Secrétaire Général et Laurent OLMO sera l'occasion de faire le point de tous les dossiers en cours (Aides aux Ligues, zones techniques, base du projet de développement fédéral, équipements, Euro 2019 ...) ;

- Réunion des Présidents de Ligues Régionales

A leur initiative, les Présidents de Ligues se réunissent pour échanger ensemble et en présence du Président de la FFVB le samedi 25/11 au siège fédéral.

- Coupe de France

En raison des problèmes connus en Coupe de France Jeunes, tout tirage au sort devra, avant diffusion, être validé par le Vice-Président et le Secrétaire Général de la FFVB.

Plusieurs membres ont constaté que des clubs éliminés avaient été présentés pour le tour suivant.

Une note de service sera préparée en ce sens par le Secrétaire Général.

7. DEVELOPPEMENT

- Maxi Volleyades

Pour cette compétition réservée aux moins de 17 ans, les réponses sont attendues pour le 08/12.

- Finales de Compet'Lib 2018

Yves LABROUSSE présente le tableau prévisionnel du budget des Finales 2018.

Le Bureau Exécutif décide que le montant de l'inscription sera de 250 € avec deux nuits et un repas pour chaque délégation de 11 personnes.

- Monde scolaire

Michelle AKILIAN donne lecture du texte qui va être inséré dans tous les cahiers des charges de compétitions jeunes afin d'associer le monde scolaire.

- Institut de Formation Fédéral

Le Président propose que Pierre SARRAMAIGNA soit désigné chef de projet de l'IFF, proposition acceptée à l'unanimité par les membres.

Le Président annonce qu'un partenariat va être conclu prochainement avec l'Université de Toulouse dans le cadre de la collaboration avec le staff de l'Equipe de France féminine de VB.

8. SECTEUR ULTRAMARIN

- Relations CAVB Zone 7 et Ligues régionales de la Réunion et Mayotte

Cadre juridique : Constitution signée entre la CAVB, la Zone 7, les pays affiliés et les ligues associées.

La Zone 7 regroupe 2 pays affiliés à la CAVB (Seychelles, Maurice, Madagascar, Comores) et 2 ligues françaises associées à la CAVB (La Réunion et Mayotte).

Problème évoqué : **blocage** dans les relations entre le Président de la Zone 7 et les ligues françaises.

Genèse et conséquences :

- Juin 2010 : Ligue Mondiale à la Réunion et réunion entre les présidents de la FIVB, FFVB, CAVB, CEV, Zone 7 et des ligues de la Réunion et de Mayotte :
Il est décidé d'un commun accord de l'intégration des ligues de La Réunion et de Mayotte dans la CAVB et dans la Zone 7.
- 26 mars 2011 : signature de la Constitution CAVB/Zone 7 avec intégration des Ligues régionales des îles de La Réunion et de Mayotte définies comme « Fédérations Nationales » et membres associés à la CAVB
La Réunion et Mayotte accèdent au droit de participer désormais à deux compétitions : Coupe des clubs champions de l'Océan Indien (CCCOI) et Coupe d'Afrique (jusqu'au ¼ de finale).
- Avril 2011 : L'équipe féminine (SDOVB de La Réunion) remporte la CCCOI et participe à la Coupe d'Afrique.
- Novembre 2012 : Les équipes M et F de La Réunion championnes de la CCCOI
Le Président de la Zone 7 bloque l'accès à la Coupe d'Afrique des 2 équipes réunionnaises.
- Novembre 2013 : 2 équipes de La Réunion championnes de la CCCOI avec impossibilité de participer à la Coupe d'Afrique.
- Novembre 2014 : CCCOI aux Seychelles
L'équipe masculine réunionnaise remporte la CCCOI ; participation à la Coupe d'Afrique refusée par le Président de la Zone 7
Le Président de la Zone 7 manifeste ouvertement son animosité contre La Ligue de La Réunion.
- Août 2015 : Jeux des Iles de l'Océan Indien à La Réunion
Conflits ouverts entre le Président de la Zone 7, également Secrétaire Général du Comité International des Jeux (CIJ) et la Ligue de La Réunion.
Remise en cause de l'Identité Française des ligues de la Réunion et de Mayotte.
- Septembre 2015 : Le comité directeur de La Ligue informe la CAVB et la Zone 7 de sa non-participation à la CCCOI de 2015.

- Octobre 2015 : Le Président de la Zone 7 s'adresse à la Ligue de La Réunion par voie de presse et EXCLUT La Réunion et Mayotte de la CCCOI et les RETROGRADE à la simple place « d'invités » ; La Réunion aurait perdu sa qualité de « membre associé » selon cet article de presse.
- Novembre 2016 : la ligue de La Réunion écrit aux présidents de la Zone 7, CAVB, FIVB et FFVB
Alerte sur la situation de conflits qui perdurent et demande de positionnement quant au statut de la ligue au sein de la Zone 7
Aucune réponse obtenue de la CAVB.
- Avril 2016 : le délégué international de la FFVB, Monsieur Philippe BEUCHET, obtient audience auprès du Président de la CAVB.
Le Président de la CAVB confirme le statut de « membre associé » des ligues de La Réunion et de Mayotte, est conscient des tensions existantes entre la ligue de la Réunion et le Président de la Zone 7.
- Octobre 2016 : Congrès FIVB et problème porté à l'attention du Président Ary GRACA
Rencontres avec les Présidents des Fédérations des Seychelles et de Madagascar qui souhaitent tous deux renouer des liens avec la Réunion.

Conclusion :

Le Président de la Zone 7 crée des obstacles au développement du Volley-Ball dans la zone Océan Indien, nuit à la Réunion et Mayotte affichant un comportement discriminatoire,

Les fédérations de Madagascar et des Seychelles veulent construire un partenariat durable avec les ligues de La Réunion et de Mayotte,

La Ligue de La Réunion, en organisant en août dernier, le Tournoi des Jeunes de l'Océan Indien « spécialité Volley-Ball », a montré sa volonté d'aller au-delà des clivages ; cet évènement sportif, plébiscité par tous les participants, a permis de pacifier les relations, Les bases d'une coopération entre les fédérations et ligues de la Zone Océan Indien peuvent être posées,

Dans cette zone stratégique, nos disciplines peuvent connaître un essor de développement,

Toutefois, les tensions persistantes nuisent gravement à cette évolution.

L'intervention de la FIVB s'avère par conséquent essentiel.

Le Bureau Exécutif mandate le Président pour intervention auprès de la FIVB.

- Ligue de Mayotte

Rappel : La FFVB a invalidé l'élection de la ligue de Mayotte qui s'est tenue fin 2017.

Constats : le fonctionnement de la ligue est ralenti, le championnat régional n'a toujours pas débuté depuis 2 mois.

La FFVB a adressé cette semaine un 2^{ème} courrier précisant la méthode à suivre quant au processus électoral, un courrier à la ligue pour rappeler au comité directeur qu'il peut continuer à gérer les affaires courantes, organiser les élections et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

- Challenge N2/UM 2018

Organisation du 22 au 27 Mai 2018 en Ile de France.

Une demande de subvention sera adressée au Ministère de l'Outre-Mer.

9. QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance est fixée au samedi 16 Décembre.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE